

DEPARTEMENT
OISE
CANTON
THOUROTTE
COMMUNE
RIBECOURT- DRESLINCOURT

REPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTE – ÉGALITE – FRATERNITE

DECISION DU MAIRE

N° 2025-104

**PASSATION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX
DIVERS TRAVAUX D'ENTRETIEN DE VOIRIE**

Nous, **Jean-Guy LETOFFE**, maire de la ville de Ribécourt-Dreslincourt ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier son article L2122-22 ;
Vu la délibération n°2023-024 du Conseil Municipal en date du 06/03/2023 donnant délégation au Maire pour « *Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution dont la résiliation et le règlement des marchés et des accords-cadres quels que soient leur objet, montant et procédure, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget* » ;

Vu la délibération n°2025-042 du 14/04/2025 arrêtant le budget primitif de la Commune et la délibération n°2025-081 du 30/06/2025 portant décision modificative n°1 du budget ;
Considérant la nécessité de lancer un marché de travaux sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande pour l'entretien de la voirie communale.

DECIDONS :

Article 1er – De procéder à la passation d'un marché public de travaux sous la forme d'un accord-cadre à bons de commande pour l'entretien de la voirie sur le territoire de la Commune pour un besoin estimé à 140 000 euros sur 48 mois.

Article 2 – Précisons que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice en cours.

Article 3 – Disons que la présente décision fera l'objet d'une information auprès du Conseil Municipal et précise qu'un recours gracieux/contentieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de sa publication/notification devant le Tribunal Administratif situé 14 rue Lemerchier 80000 AMIENS, accessible via l'application sur le site www.telerecours.fr

Article 4 – Charge Monsieur le Directeur Général des Services, de l'exécution de la présente décision.

Ribécourt-Dreslincourt, le 29 juillet 2025

Jean-Guy, LETOFFE
Maire

Mis en ligne le 12/08/2025

Envoyé en préfecture le 04/08/2025

Reçu en préfecture le 04/08/2025

Publié le

ID : 060-216005314-20250729-D2025104-DE



PAGE ANNULEE